

Vos questions / nos réponses

## Comment faire ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 12/02/2012 16:14

Bonjour,

Une question à vous poser : mon mari boit depuis +sieurs années ... L'année dernière, il a suivi une cure à Limeil Brevannes dans le 94 pdt trois semaines, mais dès qu'il est sorti, il s'est remis à boire. Il a perdu son boulot et a mis presque un an avt d'en retrouver un. Il est suivi à Bry par un médecin spécialisé en addictologie. Le pb, c'est qu'il continue à boire régulièrement, ne fait pas les analyses de sang que lui prescrit son médecin, est dans le déni perpétuel qd on lui dit que la veille il a bu etc... Cette situation est invivable car lorsqu'il est bien , on lui donnerait le bon dieu sans confessions.\*

Je souhaite me séparer mais je n'arrive pas à prendre une décision ; il me dit que c'est long mais ça fait qd même 3 ans qu'il est suivi et je ne vois aucune amelioration ;par contre bcp de sacrifices materiels et moraux ;

comment faire pour prendre une decision ? Y a t il des gens qui finissent par s'en sortir ? est-ce que ça vaut le coup d'attendre ? Y a t il une perspective ? Comment me faire aider psychologiquement car je suis fatiguée ? Je n'arrive pas à prendre une décision . Merci pour vos conseils.

---

### Mise en ligne le 15/02/2012

Bonjour,

Votre mari est suivi pour son problème d'alcool depuis 3 ans mais continue de boire. Nous entendons votre lassitude ainsi que votre questionnement en ce qui concerne un éventuel avenir commun avec lui.

Il vous dit que cela prend du temps, et c'est effectivement le cas. Se sortir d'un problème d'alcool peut prendre plusieurs années, souvent ponctuées de rechutes. La question est de savoir si votre mari est bien en demande d'aide concernant ce problème, car si ce n'est pas le cas, une amélioration est peu probable, quel que soit le suivi et sa durée.

Vous nous demandez si des gens finissent par s'en sortir et si ça vaut le coup d'attendre. Certaines personnes arrivent à arrêter de boire, pendant des périodes plus ou moins longues, voire définitivement ; d'autres n'y parviennent pas. Cela dépend de beaucoup de choses. Ce qui semble le plus important en ce qui vous concerne est de savoir si vous vous sentez encore d'attendre et avec quelle aide.

Les centres de soins en addictologie reçoivent les personnes en difficulté avec l'alcool, mais également l'entourage de la personne alcoolique. Vous avez manifestement besoin de soutien et de conseils afin de répondre aux questions qui vous occupent. Nous vous encourageons à contacter l'un de ces centres afin d'être entendue et accompagnée dans votre réflexion. Nous vous donnons quelques adresses en fin de message.

Dans le cas où les adresses proposées ne conviendraient pas, ou tout simplement si vous souhaitez en parler, vous pouvez contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin.)

Bien cordialement.

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **[CSAPA : Unité Alcoologie et Unité Coordination en Tabacologie \(UCT\)](#)**

6-8, rue Saint-Fiacre  
Centre Hospitalier de Meaux  
**77100 MEAUX**

**Tél :** 01 64 35 39 64

**Site web :** [www.ch-meaux.fr](http://www.ch-meaux.fr)

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi: 9h-13h et 14h-16h30.

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[Association Addiction France 77- site de Noisiel](#)**

2 allée Montesquieu  
**77186 NOISIEL**

**Tél :** 01 60 95 03 20

**Site web :** [www.addictions-france.org/etablissements/csapa-de-noisiel/](http://www.addictions-france.org/etablissements/csapa-de-noisiel/)

**Secrétariat :** Lundi-Mardi et Jeudi : 9h30-12h30 / 13h30-18h00, Mercredi et Vendredi jusqu'à 17h00 - Fermeture le mardi jusqu'à 13h

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultation des jeunes consommateurs à la Maison de l'Enfance et de la Famille (14 place du front populaire à Noisiel) : tous les mercredis sur rendez-vous.

**Substitution :** Délivrance de traitement de substitution pour les usagers suivis au Csapa avec une prise en charge médico-psycho-sociale.

**Accueil du public :** Accueil du lundi au vendredi sur rendez- vous.

[Voir la fiche détaillée](#)